

La Banque extérieure d'Algérie ouvrira 5 agences en France

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4358 - Lundi 25 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Colère citoyenne à Souk El-Tennine et Toudja/Béjaïa

Plusieurs routes nationales coupées

Page 24

Privatisation des entreprises et produits interdits à l'importation

Des explications et des questions

Page 3

Le possible renouvellement de la guerre en Syrie

Par Mohamed Habili

Les affrontements ne sont pas terminés en Syrie comme ils le sont en Irak. On a du mal néanmoins à penser qu'ils vont durer encore un temps indéterminé. En fait, il serait assez extraordinaire qu'ils se prolongent très avant dans l'année qui vient. Pour que ce soit le cas, il faut que le conflit syrien, qui tout de même tire à sa fin, venant à se renouveler complètement, entre dans une phase d'une certaine façon en rupture avec la première, celle-là même qui a commencé en 2011 et qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. De sorte qu'on serait alors en droit de parler d'une deuxième guerre en Syrie. Ce n'est pas là le scénario le plus probable, mais la prudence commande de ne pas l'écartier d'un revers de la main. Jusqu'à ce que le Premier ministre irakien, Haider Alabadi, proclame la victoire sur Daech, il y a encore peu, les deux guerres en Syrie et en Irak, en dépit de leurs différences sous le rapport des causes, n'en suivaient pas moins des cours parallèles. Bien entendu, cela n'a été vrai qu'à partir du moment où Daech a lancé son offensive, pour s'emparer de vastes territoires dans les deux pays. Depuis, les deux guerres ont souvent paru n'en faire qu'une. La situation se présente différemment aujourd'hui. L'avance prise par l'Irak s'est faite en deux temps, non pas en un seul, même si c'est le premier qui semble et de loin le plus important : un premier se soldant par la victoire sur Daech, notamment avec la reprise de Mossoul, et un second qui a pris fin avec l'échec du projet d'indépendance des Kurdes.

Suite en page 3

La Fédération de la profession s'inquiète

3 000 boulangers ont fermé boutique cette année



PH/D. R.

La Fédération nationale des boulangers algériens tire la sonnette d'alarme sur la situation que connaît le secteur. Pas moins de 3 000 boulangers ont été contraints de fermer définitivement boutique en 2017. Des chiffres qui en disent long sur une situation critique qui se traduit par une baisse de leur marge bénéficiaire et une hausse enregistrée dans les autres éléments qui entrent dans la fabrication du pain. Lire page 2

Djamel Kaouane :

Le soutien de l'Etat à la presse «n'est pas suspendu»

Page 2

Ouverture du Festival national du théâtre professionnel d'Alger

La majorité des spectacles montés sur des textes algériens

Page 13

La Fédération de la profession s'inquiète

3 000 boulangers ont fermé boutique cette année

■ La Fédération nationale des boulangers algériens tire la sonnette d'alarme sur la situation que connaît le secteur. Pas moins de 3 000 boulangers ont été contraints de fermer définitivement boutique en 2017. Des chiffres qui en disent long sur une situation critique qui se traduit par une baisse de leur marge bénéficiaire et une hausse enregistrée dans les autres éléments qui entrent dans la fabrication du pain.

Par Louiza Ait Ramdane

Menacé de disparition si des mesures nécessaires ne sont pas prises par les autorités compétentes, le métier de boulanger fait face à des contraintes de taille. En effet, le président de la Fédération nationale des boulangers algériens (FNBA), Youcef Kalafat, a affirmé que les boulangers sont de plus en plus inquiets face à l'augmentation croissante des prix des matières premières dont certaines connaîtront une nouvelle hausse début janvier, entraînant la baisse de leur marge bénéficiaire.

Lors des travaux de la session extraordinaire de la FNBA tenue au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), M. Kalafat a précisé que le prix du pain et la marge bénéficiaire des boulangers n'ont subi aucun changement tandis que les prix des matières premières, dont la levure, connaîtront une hausse.

Il a estimé que l'état actuel des choses risque de pousser les boulangers à changer d'activité, appelant la tutelle à prendre en charge les revendications légitimes de cette catégorie de commerçants. Le même responsable a ajouté que plus de 3 000 boulangers ont fermé définitivement boutique en 2017.

Concernant l'augmentation du prix de la baguette de pain dans certaines wilayas, le président de la FNBA a souligné que celle-ci n'a pas été décidée par la Fédération, affirmant qu'elle est intervenue sans consultation de l'Ugcaa.

M. Kalafat a indiqué, par ailleurs, que le recul sensible enregistré dans la marge bénéficiaire des boulangers constitue l'une des préoccupations majeures de cette catégorie malgré le soutien de l'Etat au prix de la farine en tant que matière première dans la fabrication du pain (2 000 DA/quintal). Pour sa part, Kahil Amar, membre de la FNBA, a souligné que les boulangers sont confrontés à la baisse de leur marge bénéficiaire, dénonçant la hausse enregistrée dans les autres éléments qui entrent dans la fabrication du pain (améliorants, sel, levure, électricité et transport).

Il a indiqué que certains boulangers dans certaines wilayas ont été contraints d'augmenter le prix de la baguette à 15 DA (tandis que le prix réglementaire est de 7,5 DA pour le pain ordinaire et de 8,5 DA pour le pain amélioré) pour réaliser une marge bénéficiaire qui leur éviterait la fermeture. La FNBA, a-t-il souligné, n'a approuvé aucune augmentation du prix du pain et a même dénoncé cette démarche. Il a également précisé que les



préoccupations des boulangers seront soumises à la tutelle (ministère du Commerce) par leurs représentants à travers les 48 wilayas du pays, dans l'attente d'une réponse avant la fin de

l'année en cours, en vue de trouver une solution acceptable pour les deux parties.

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, avait indiqué qu'un dossier relatif au prix

du pain est actuellement à l'étude au niveau du gouvernement, afin de trouver une solution pour éviter de recourir à une augmentation du prix. Il a fait état de l'existence de contacts perma-

nents avec l'Ugcaa pour trouver des solutions adéquates au problème relatif à la tarification du pain sans passer par une augmentation du prix.

L. A. R.

Djamel Kaouane :

Le soutien de l'Etat à la presse «n'est pas suspendu»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a assuré dimanche, à Oran que le soutien de l'Etat à la presse «n'est pas suspendu», mais ne «sera plus comme avant». Invité au Forum du quotidien «Quest Tribune», le ministre a indiqué que le soutien de l'Etat à la presse «n'est pas suspendu mais ne sera plus comme avant et ce, en raison de la crise économique qui a touché le pays et les différents secteurs.» Le soutien de l'Etat à la presse «ne sera pas suspendu. C'est le cas également pour la publicité publique dont a toujours bénéficié la presse», a indiqué Djamel Kaouane, ajoutant que sans ce soutien permanent de l'Etat de nombreux journaux auraient cessé de paraître. «Nous ne faisons aucune distinction entre presse publique et presse privée. Les pouvoirs publics ont soutenu la presse ainsi que la création de titres privés. Cette dernière a vu le jour dans les années 1990 grâce à la contribution et à l'aide de l'Etat qui a octroyé de nom-



breux avantages comme les exonérations fiscales et parafiscales, l'attribution de locaux, le versement d'avances salariales et l'octroi d'espaces publicitaires», a rappelé, dans ce contexte, le ministre. Il a également signalé l'existence d'un fonds de soutien à la presse en cours de constitution, «mais, il n'est qu'un outil de soutien», a-t-il ajouté, soulignant que le responsable de la gestion d'un journal est son propriétaire

ainsi que le personnel. «L'Etat ne peut être considéré responsable de l'essor ou de l'échec et de la fermeture d'un journal». Djamel Kaouane a également rappelé que le soutien à l'impression n'a pas changé depuis les années 90 du siècle dernier. C'est un soutien indirect à la presse. Par ailleurs, le ministre a appelé les journalistes et les responsables des journaux à développer la performance des médias afin

d'augmenter leurs lectorats et attirer davantage d'annonceurs. Dans le même contexte, il a invité les propriétaires de journaux à octroyer aux journalistes un salaire respectable car, «il ne peut y avoir de dignité de la presse sans la dignité du journaliste», a-t-il estimé. Concernant la polémique au sujet de tamazight, Djamel Kaouane a indiqué que ce problème a été intentionnellement suscité pour manipuler les jeunes. Dans ce contexte, il a rappelé que tamazight est enseigné dans 38 wilayas du pays. En réponse à une question sur la formule partenariat entre les secteurs public et privé et ses éventuelles mises en œuvre dans le secteur de la communication, le ministre a expliqué que cette formule concerne uniquement les entreprises économiques. S'agissant de l'installation de l'autorité de régulation de la presse écrite, le ministre de la Communication a déclaré à l'APS que l'important ne réside pas dans la date d'installation de cet organe mais dans son étude globale conformément à la loi et dans le processus devant le régir. «Nous œuvrons, dans ce sens, pour garantir l'installation de cet organe dans les brefs délais», a-t-il ajouté. Le ministre de la Communication devra visiter les sièges des stations régionales de la télévision et de la radio nationales ainsi que le musée du quotidien «El Djoumhouria», rappelle-t-on.

Mahi Y./APS

Algérie/Tunisie

Derbal en visite de travail de trois jours en Tunisie

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwaheb Derbal a entamé, dimanche, une visite de travail en Tunisie dans le cadre des concertations avec l'instance tunisienne pour «enrichir l'expérience des deux parties en matière de surveillance des élections», a indiqué dimanche un communiqué de la HIISE. Durant cette visite de trois jours, M. Derbal rencontrera son homologue tunisien, Mohamed Tlili Mansri, président de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE), a précisé la même source, ajoutant que cette visite tend à consacrer le principe de concertation et l'échange de vues à l'effet d'enrichir l'expérience des deux parties en matière de surveillance des élections, dans le cadre des intérêts des deux pays et des aspirations des deux peuples à une coopération fructueuse et complémentaire.

K. L.

Privatisation des entreprises et produits interdits à l'importation

Des explications et des questions

■ «Nous devons en tant que peuple vivre selon nos moyens», a déclaré avant-hier à Alger Ahmed Ouyahia, Premier ministre, en marge de la réunion de la tripartite (gouvernement-UGTA-patronat) sur la signature de la Charte relative au partenariat sociétaire.



Par Lynda Naili

L'histoire rattrape encore une fois Ahmed Ouyahia, mais cette fois, c'est à la Maison du peuple, siège même de la Centrale syndicale, où il réitère le feuilleton de la privatisation des entreprises dont tout un chacun connaît les conséquences, mais aussi où il lance une autre version de sa fameuse déclaration qui lui a valu la colère des citoyens «*tous les Algériens ne doivent pas manger des yaourts*», pour dire aujourd'hui que le «*peuple*» doit savoir «*vivre selon nos (ses) moyens*». C'était en réponse à une question sur les produits désormais interdits à l'importation.

A ce titre, si pour cette troisième édition de la privation des entreprises publiques, la faisabilité cette décision laisse septique les plus aguerris de la question qui déplorent une absence de bilan sur les précédentes expériences, même si en réalité le bilan s'impose de lui-même. Et

pour cause, l'Algérie qui a pris en marche le train de l'économie de marché dans un contexte de mondialisation tous azimuts imposant la libéralisation du secteur économique, a entamé maints processus restructurations de privatisations des sociétés et entreprises publiques depuis les années 1990 ayant donné naissance notamment à la création des Fonds de participation, de holdings qui par la suite ont été transformés en SGP (Sociétés de gestion des participations) sous le contrôle du ministre en charge des Participations de l'Etat. Voilà qu'en 2016, s'opère encore une reconfiguration du secteur public marchand industriel où ces mêmes SGP sont depuis basculées au statut de «*groupe économique*» dans le cadre d'«*une nouvelle stratégie industrielle*». Une énième restructuration des entreprises publiques qui peine à rester en activité, voire qui se meure et dont les dissolutions d'entreprises, l'abandon d'activités, les licenciements par milliers

et chômage, la dégradation du pouvoir d'achat et l'essor de l'informel, sont autant de conséquences qui se sont enchaînées à la suite des opérations de restructurations des entreprises publiques. Un manque de vision et visibilité économique dont le pays se serait amplement passé alors que les contours de crise financière et économique commençaient d'ores et déjà à s'afficher en raison de la dégringolade des prix du pétrole commencée en 2014.

De ce fait, si la privatisation des sociétés et entreprises publiques dont «*l'objectif est de développer pour une meilleure rentabilité*» est «*incontournable*», comme le souligne si bien le Premier ministre, qui a eu à gérer les premières expériences des années 1990, la manière et la faisabilité de cette privatisation demeurent les interrogations actuelles. D'où justement la crainte ressentie par bon nombre d'économistes qui appréhendent ce nouveau processus d'ouverture de capital qui

déplorent «*l'absence de tout bilan des opérations précédentes*» d'autant plus qu'«*à quelques détails près, ce sont toujours les mêmes équipes qui décident de l'opération*», remarquent-ils, avec la seule différence qu'aujourd'hui, aucune dette extérieurs ne pèse sur le pays, du moins pour l'instant, tant que la planche à billets continuera d'imprimer les sommes nécessaires au financement de l'économie nationale.

Ahmed Ouyahia, questionné sur la liste des produits récemment interdits à l'importation, appelle «*le peuple à vivre selon nos (ses) moyens*», il va sans dire que la majorité, pour ne pas dire la totalité des produits concernés en termes de consommation directe, sont des produits de luxe que la majorité des ménages algériens ne se permet pas, ou à l'occasion. De ce fait, cela sera donc à cette classe habituée à ces produits qui devra désormais vivre selon les moyens du pays.

L. N.

Défense des droits des consommateurs

Valoriser le rôle de la société civile pour un meilleur contrôle

La protection du consommateur en Algérie demeure très faible. On dénombre officiellement, selon les statistiques du ministère du Commerce, une cinquantaine d'associations agréées activant aujourd'hui à travers le pays dans ce domaine, dont seul un nombre limité d'entre elles a une activité régulière. Malgré ce nombre important, il n'en demeure pas moins que leur influence est très limitée, voire absente sur le terrain. Cependant, ce qui semble le plus inquiétant, demeure cette guerre de positionnement au sein de la société, qui règne et divise les différentes associations de protection des consommateurs et qui, au final, affaiblit leur rôle et la rentabilité de leurs actions. Ceci étant, défendre les

consommateurs n'est pas une tâche facile. Son accomplissement nécessite des moyens humains de qualité et des profils spécialisés dans les domaines juridiques, dans les techniques nouvelles de l'information et dans les secteurs ayant un lien avec le consommateur. A cet effet, les intervenants durant le 4e séminaire régional sur le projet d'amendement de la loi de la protection du consommateur ont insisté sur l'importance du rôle de la société civile dans la protection du consommateur. «*De plus larges prérogatives doivent être accordées aux associations activant dans le domaine de la protection des droits matériels et moraux des consommateurs*», a estimé Djamel Touati, membre fondateur de l'Organisation algé-

rienne de protection et orientation du consommateur et son environnement (Opoce), dans son intervention durant la rencontre, tenue au musée du moudjahid «colonel Mohamed Chaabani». Les sanctions contre les opérateurs économiques mettant en péril la santé du consommateur prévues par la loi 03/09 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur étaient «*insuffisantes*» et devaient être «*durcies*», a estimé le même intervenant. M^{me} Abir Mezghiche, de la faculté de droit de l'université de Biskra, a estimé que la loi devait contraindre l'opérateur économique à observer les règles d'hygiène, de salubrité des produits et de services après-vente. L'actuelle loi évoque la nécessaire existence

d'associations de protection du consommateur mais «*n'en définit pas les prérogatives nécessaires pour leur donner de l'efficacité*», a souligné la même universitaire. Pour le Dr Lotfi Dehina de l'université de Constantine, la relation entre administration et relations de protection des consommateurs devrait être «*complémentaire*» et lorsque l'administration est réticente à l'égard des associations, «*celles-ci doivent agir dans l'intérêt de la protection du consommateur et dénoncer tout dépassement*». Mostefa Zebdi, président de l'OPOCE, a insisté sur le fait que les associations de protection des consommateurs représentaient «*des partenaires pour le suivi de la mise en œuvre des lois et constituent une force de proposition pour*

LA QUESTION DU JOUR

Le possible renouvellement de la guerre en Syrie

Suite de la page une

Le conflit irakien aurait pu déboucher sur une guerre civile si les Etats-Unis, amis des Kurdes, avaient empêché l'armée irakienne de rétablir l'ordre au Kurdistan après la tenue du référendum sur l'indépendance. En Syrie, bien qu'il ait été chassé de ses bastions, Daech n'a pas encore entièrement disparu ; il conserve des positions ici et là, notamment le long de la frontière avec l'Irak. Et l'armée syrienne, bien qu'elle ait repris la plus grande partie du pays, continue d'être tenue en échec à différents endroits. Mais d'encerclée qu'elle était dans la plupart des provinces, c'est maintenant elle qui par-tout encercle les forces qui la combattent. Aujourd'hui, il est clair que sa complète victoire, à l'image de celle de son homologue irakienne, ne serait plus qu'une question de temps si les deux guerres étaient entièrement assimilables. Ce qu'elles ne sont pas. La guerre en Syrie a dès ses débuts été une sorte de guerre mondiale dans un seul pays, à la différence de la guerre en Irak, que la forte présence américaine confinait dans d'étroites limites. L'engagement des Américains aux côtés des Forces démocratiques syriennes, dominées par les Kurdes, dans leur guerre contre Daech, ce qui s'est traduit notamment par la libération de Raqqa, leur a permis d'avoir une présence militaire sur le sol syrien. Sans cette présence terrestre des Américains, la guerre en Syrie serait probablement elle aussi en train de se terminer, et d'une façon certaine. Si les affrontements se poursuivent dans ce pays alors qu'ils ont pris fin en Irak, c'est en grande partie dû à cette présence américaine. Celle-ci semble avoir été destinée avant tout à peser sur la recherche d'une solution politique à la crise syrienne. Mais elle peut tout aussi bien avoir un deuxième but : barrer la route à l'armée syrienne quand viendra pour elle le moment de reprendre les territoires aujourd'hui sous le contrôle des Kurdes. C'est précisément cette possibilité qui peut renouveler la guerre en Syrie.

M. H.

l'amélioration du cadre juridique dans l'intérêt le plus général». Cette rencontre initiée par l'Organisation algérienne de protection et orientation du consommateur et son environnement a réuni 150 participants, membres de cette association activant dans 14 wilayas.

Meriem Bechaoui

Dès 2018

La Banque extérieure d'Algérie ouvrira 5 agences en France

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, avait fait part, en octobre dernier, de la volonté de l'Etat d'ouvrir une banque à l'étranger afin de capter l'épargne de la diaspora algérienne.

Par Hacène G.

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) ouvrira cinq agences bancaires en France dès 2018, a indiqué samedi à Alger le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal.

Ces agences seront installées dans cinq villes françaises choisies en fonction de la densité de la communauté algérienne, a précisé M. Loukal à la presse en marge de la réunion des partenaires à la tripartite pour la signature de la charte sur le partena-

riat sociétaire. Le gouverneur de la Banque centrale a cité, essentiellement, Paris, Lyon et Marseille.

Pour rappel, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, avait fait part, en octobre dernier, de la volonté de l'Etat d'ouvrir une banque à l'étranger afin de capter l'épargne de la diaspora algérienne. Selon les statistiques de la Banque mondiale, les émigrés algériens ont transféré, en 2016, un montant de 2,4 milliards de dollars vers le pays.

H. G./APS



PH/D. R.

MSP

Makri assure la présidence jusqu'au congrès extraordinaire en mai 2018

ABDERREZAK MAKRI a pris, samedi à Alger, la présidence du Mouvement de la société pour la paix (MSP) pour assurer la gestion de la dernière étape du processus de fusion entre le MSP et le Front du changement (FC), en attendant la tenue du 6^e congrès extraordinaire, prévu en mai prochain pour l'élection d'un nouveau président du parti. M. Makri devait présider au terme des travaux de la 10^e session du conseil national consultatif du MSP la deuxième phase de transition, en remplacement de l'ex-président du FC, Abdelmadjid Menasra qui avait présidé le mouvement durant la première étape (juin-décembre 2017), et ce, en attendant la tenue d'un congrès extraordinaire prévu en mai prochain pour élire le nouveau président du parti.

«Des contacts sont entrepris avec d'autres partis, à l'instar du mouvement Ennahda pour élargir le projet de fusion, mais à ce jour il n'y a encore rien d'officiel», a déclaré M. Makri à l'issue de sa prise de fonctions.

Il a ajouté qu'au sein du MSP «il n'y avait pas de différends mais de simples divergences de vues».

«Le MSP compte également contacter d'autres partis constituant la coordination de transition démocratique pour la concertation et la coordination autour des différentes questions nationales», a-t-il conclu.

(APS)

Droits

De «grands progrès» de l'Algérie dans le domaine des droits de l'homme

Des experts ont souligné, lors d'une session de formation sur la protection des droits des personnes en garde à vue, ouverte samedi à Saïda, le grand progrès de l'Algérie dans le domaine de la protection des droits de l'Homme. Les intervenants ont mis l'accent, lors de cette rencontre, sur la nécessité de recourir à l'expérience de l'Algérie dans le domaine des droits de l'Homme. Le directeur des programmes auprès du Bureau international de réforme pénale au Proche-Orient et en Afrique du Nord, Mohamed Chabana, a déclaré, dans ce sens : «nous œuvrons à promouvoir l'expérience algérienne

qui constitue un guide et un miroir des programmes des droits de l'Homme que nous aspirons à développer dans les pays arabes, au Proche-Orient et en Afrique du Nord», tout en affirmant l'existence d'une forte volonté politique en Algérie pour s'intéresser aux droits de l'Homme, traduite à travers les amendements de la Constitution et la loi des procédures pénales. La présidente du Conseil national des droits de l'Homme, Benzerrouki Lakhdar Fafa, a rappelé pour sa part, les efforts de l'Etat algérien pour développer et renforcer les principes des droits de l'Homme et des personnes en garde à vue, affirmant

que l'Algérie «est le seul pays au niveau de l'Afrique et de l'Europe où le Conseil national des droits de l'Homme compte sept présidents de commissions élues et consacrées totalement à exercer convenablement leurs missions dans le domaine de protection des droits de l'Homme.» La première journée de cette session de formation destinée aux cadres de la police et de la gendarmerie nationales a été marquée par les travaux de deux ateliers abordant les normes internationales de protection des droits humains lors de l'enquête préliminaire et les prérogatives de la police judiciaire dans la législation nationale. La deuxième

journée traitera d'autres thèmes débattant du rôle de la police et de la gendarmerie dans la protection des personnes en garde à vue suivant les normes internationales, l'assistance juridique et son importance dans la protection des personnes en conflit avec la loi, l'exercice des droits de l'Homme et son lien avec les missions de la police et de la gendarmerie nationales. Cette session de formation de deux jours est initiée par le Conseil national des droits de l'Homme en collaboration avec le Bureau de l'Organisation internationale de réforme pénale au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Ihsane D.

Assemblée générale de l'Union nationale des avocats

L'importance du Fonds de solidarité nationale des avocats mise en exergue

Les participants à l'assemblée générale de l'Union nationale des avocats, tenue samedi à Sidi Bel-Abbès, ont mis en exergue l'importance du Fonds de solidarité nationale des avocats le qualifiant d'«acquis important» pour les robes noires. Les intervenants, dont des représentants des organisations des avocats venus de différentes wilayas du

pays, ont souligné lors de cette rencontre, que la création de ce dispositif social est importante, surtout que ses recettes seront réparties entre les avocats. L'universitaire Réda Benyahia, membre de l'Organisation des avocats de la région de Sidi Bel-Abbès, a indiqué que le timbre exigé comme nouvelle mesure contribuera au financement du

Fonds de solidarité nationale des avocats à hauteur de 99,5 %. L'universitaire Mohamed Djouadi de la wilaya de Sétif a abordé les axes du rapport moral et financier, ainsi que les points qui entravent le fonctionnement de la profession d'avocat dont la procédure de comparution différée ou immédiate. Maître Abdellah Chaïb de Sidi Bel-

Abbès a évoqué, pour sa part, une somme de préoccupations des avocats à différentes instances juridiques ayant trait à l'exercice de leurs missions, alors que des intervenants représentant 21 organisations d'avocats dont 5 nouvelles ont abordé certains amendements qui concernent les nouveaux avocats.

Ali Y.

Environnement

Mise en service d'un nouveau centre d'enfouissement technique

Un centre d'enfouissement technique (CET) a été mis en service dans la daïra de Témacine relavant de la wilaya déléguée de Touggourt (160 km nord de Ouargla), a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'environnement (DE). D'une capacité de traitement estimée à plus de 50 tonnes/jour, cette nouvelle structure est destinée à accueillir les déchets (ménagers et inertes) de la commune du chef-lieu de

Témacine et celle de Blidet Amor, a précisé à l'APS Fatima Bezzine. Concrétisé pour une enveloppe globale de plus de 300 millions DA, ce nouveau CET qui s'étend sur une superficie de 20 hectares, est composé de différents espaces dotés d'équipements de traitement, de tri et d'enfouissement des déchets, a-t-elle fait savoir. Le CET de Témacine s'ajoute à deux autres installations similaires (opérationnelles) implantées dans

la commune de Nezla (wilaya déléguée de Touggourt) et dans la localité de Bamendil (périphérie de Ouargla). La réalisation de ces structures environnementales entre dans le cadre d'un plan national visant à protéger l'environnement, tout en favorisant la récupération et la valorisation des déchets recyclables, conformément aux normes en vigueur.

Amer F.

Commerce extérieur

Mesures bancaires et de régulation pour endiguer les importations

■ Le commerce extérieur du pays a connu une forte réduction du déficit en 2017 grâce au redressement des cours pétroliers et son impact positif sur les exportations du brut, mais sans une baisse notable des importations en dépit de l'élargissement des contingents quantitatifs et l'instauration de mesures bancaires.

Par Céline N.

Devant terminer l'année autour des 45 milliards de dollars seulement par rapport à 2016, alors que l'objectif escompté au titre de l'année 2017 était de les réduire à 30 milliards de dollars. Ceci sans compter la situation de la balance des paiements qui, à la fin du 1er semestre de l'année en cours, a déjà accusé un déficit de plus de 11 milliards de dollars. Ce qui s'est traduit par une forte érosion des réserves de change qui devraient clôturer l'année à 97 milliards de dollars contre 114 milliards de dollars à fin 2016, soit une baisse de l'ordre de 17 milliards de dollars en une année. Après avoir concerné les véhicules, le ciment et le rond à béton en 2016, les licences d'importation se sont élargies à 21 autres produits industriels et agricoles. Il s'agit



PHOTO: R.

intérieure de consommation (TIC), au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis, ainsi que le relèvement des droits de douane, pouvant atteindre 60%, pour 32 familles de produits finis. Ces deux mesures permettront également l'amélioration de la compétitivité des produits locaux par rapport à ceux importés mais aussi la valorisation des recettes budgétaires sur les opérations d'importation de certains produits non essentiels.

Mesures bancaires pour encadrer le commerce extérieur

En parallèle, depuis le début de 2017, la Banque d'Algérie a mis en place successivement plusieurs dispositifs d'encadrement du commerce extérieur pour contenir davantage les importations. Il a ainsi été demandé aux banques de suspendre toute domiciliation bancaire pour les opérations d'importation des agrumes et des légumes frais, et de geler toute domiciliation d'importation de véhicules par les entreprises pour leur propre compte, sachant qu'aucune licence d'importation des véhicules n'a été octroyée en 2017. D'autre part, la Banque centrale a mis en place de nouvelles dispositions rendant obligatoire la domiciliation de toutes les importations relevant de la vente en l'état, et ce, préalablement à toute expédition des marchandises à destination du territoire douanier algérien. Dans ce cadre, elle a aussi exigé de l'importateur de constituer une provision financière préalable, couvrant 120% du montant de l'importation, au moment de la domiciliation, devant intervenir au moins 30 jours avant l'expédition des marchandises. A travers ce nouveau dispositif, il s'agit de rendre plus efficient et opérationnel l'ensemble des mesures édictées en matière d'encadrement du commerce extérieur. De surcroît, ces

essentiellement des produits électroménagers, téléphones mobiles, produits cosmétiques, bois, céramique, viandes bovines fraîches ou réfrigérées, fromage, citron frais, pommes, bananes, orge, ail, maïs, tourteaux de soja et du double concentré de tomate. Mais un changement de cap a été décidé par le gouvernement pour réduire les importations et encourager la production nationale, et ce, en optant pour la suspension provisoire de l'importation de plusieurs centaines de produits, le relèvement de taxes et tarifs douaniers pour d'autres, et la suppression des licences d'importation. Concernant la suspension des importations, elle touchera, à partir de 2018, un nombre de 851 produits relevant de 45 catégories de marchandises. Il s'agit essentiellement des fruits secs, des fromages (produits finis), des fruits frais (à l'exception des bananes), des

légumes frais (sauf l'ail), des viandes (à l'exception des viandes bovines), du thon, des dérivés du maïs, des préparations de viande, des chewing-gum, des bonbons et chocolats, des pâtes alimentaires, des viennoiseries, des dérivés de céréales, des conserves de légumes, des tomates préparées ou conservées, des confitures, des gelées, des fruits conservés, des préparations alimentaires, des eaux minérales, du ciment, des détergents, des produits plastiques finis et semi-finis, des produits hygiéniques, du marbre et du granite, du papier hygiénique, des tapis, de la céramique finie, des glaces et verres, des moissonneuses-batteuses, des articles de robinetterie, des fils de câbles, des meubles, des lustres, des articles électroménagers et des téléphones mobiles. En outre, il sera procédé à l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe

nouvelles exigences bancaires visent à réhabiliter l'acte de domiciliation en tant qu'instrument de mise en force du contrat d'achat ou de la commande et à mettre en adéquation l'allocation des ressources nécessaires, en matière de change, aux opérations d'importations. Outre le gros volume des marchandises importées, la facture d'importation est également grevée par le phénomène de surfacturation des achats effectués à l'étranger. Chaque année, les services des douanes enregistrent une moyenne de 400 à 500 contentieux dans le cadre de la lutte contre la surfacturation. Le montant des infractions de change qui ont pu être mises au jour par les Douanes algériennes se chiffre à plusieurs dizaines de millions de dollars dont la majorité est commise lors d'opérations du commerce extérieur. Ces infractions de change liées au commerce extérieur sont souvent menées à travers la majoration de la valeur en douane déclarée à l'importation (surfacturation), la minoration de la valeur en douane déclarée lorsqu'il s'agit d'opérations d'exportation et le non rapatriement des montants en devises de marchandises exportées. C'est pourquoi l'Algérie a engagé des négociations avec l'Union européenne et la Chine, plus gros fournisseurs du pays, dans le cadre de la lutte contre la surfacturation pratiquée par certains importateurs algériens. Dans ce sens, un projet est en cours d'élaboration à travers lequel l'Algérie a demandé à l'UE de mettre à la disposition des Douanes algériennes les données relatives aux valeurs des produits qui sont importés auprès de l'Europe afin de contrecarrer la surfacturation. Outre l'UE, un projet d'accord d'assistance mutuelle et administrative avec la Chine est aussi en négociation pour lutter contre ce phénomène. C. N.

Selon l'ONS

Le rythme d'inflation annuel à 5,8%

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 5,8% jusqu'à novembre 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel en novembre 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant

compte de 12 mois allant de décembre 2016 à novembre 2017 par rapport à la période allant de décembre 2015 à novembre 2016. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation en novembre, qui est l'indice des prix du mois de novembre par rapport à octobre 2017, elle a marqué une

baisse de 0,04%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse 0,6% induite, exclusivement, par des produits agricoles frais. En effet, les prix des produits agricoles frais ont reculé de 1,4% en raison d'une chute de l'ordre de 19,3% des

prix des légumes frais. Par contre, des hausses ont caractérisé certains produits, notamment la viande de poulet (+12,8%) et la pomme de terre (+8,8%). Par ailleurs, les prix des produits agroalimentaires (industrie alimentaire) ont enregistré une croissance modérée de 0,1%. Les prix des produits

manufacturés ont enregistré une hausse de 0,5% et ceux des services ont grimpé de 0,4%. Par groupe de biens et services, les prix de l'habillement-chaussures et ceux des transports et communication ont connu une hausse de 0,5%. Quant aux prix du groupe santé-hygiène corporelle, ils ont haussé de 0,4% et ceux du groupe Divers sont montés de 1%. Le reste des produits s'est caractérisé par des stagnations. Pour rappel, la loi de finances pour 2017 a prévu une inflation de 4%. Selon les prévisions faites par le ministère des Finances, le taux d'inflation devrait s'établir autour de 5,5% en 2018, de 4% en 2019 et de 3,5% en 2020.

Irak

Augmentation des revenus pétroliers en novembre

Les revenus pétroliers irakiens, en novembre, ont augmenté de 27,4% par rapport à septembre, selon les chiffres du ministère du Pétrole publiés hier. L'Irak a vendu 105,5 millions de barils en novembre pour 6,2 milliards de dollars au prix de 57,3 dollars le baril auprès de 30 compagnies

étrangères. En octobre, il avait vendu 103,7 millions de barils pour 5,4 milliards de dollars au prix de 52,5 dollars le baril. L'augmentation est encore plus nette comparée à septembre. L'Irak avait vendu 97,2 millions de barils, pour 4,86 milliards de dollars au prix de 50 dollars le baril. Pour rappel,

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, réunis fin novembre à Vienne, ont prolongé de neuf mois, jusqu'à fin 2018, leur plafonnement de production de pétrole destiné à stabiliser le redressement des prix.

R. E.

Anissa A./APS

Grandes cultures à Tiaret

Production d'une variété nouvelle de semence d'orge

■ La ferme El Barhana relevant de l'Institut technologique des grandes cultures, implantée dans la commune de Sebaine (Tiaret) a réussi la production d'une nouvelle variété de semence d'orge au rendement supérieur, dénommée Sougueur, a-t-on appris des responsables de cette ferme.

Par Lyes B.

La chef du service de soutien à la production, M^{me} Djazia Guerballi, a souligné que cette nouvelle variété de semence a été produite par des cadres de cette ferme qui l'ont testée durant la campagne de labours-semences de la saison 2009-2010 dans le cadre de la coopération avec le centre arabe des études de zones arides et semi-arides. Il s'agit d'une organisation arabe spécialisée œuvrant dans le cadre de la Ligue arabe pour unifier les efforts de la recherche scientifique et agricole. Ce type de semences, qualifié de produit algérien à cent pourcent, a été développé et amélioré pour devenir plus adapté à la nature du climat et à la qualité du sol de la wilaya de Tiaret. Il fait partie de la classe appelée Saïda, la seule faisant partie de 26 variétés disponibles en Algérie, à être adoptée dans cette région du Sersou, réputée pour la culture de l'orge. Les recherches, menées plus de quatre saisons durant, ont donné une production de cette

nouvelle variété qui se caractérise par sa résistance aux conditions climatiques notamment à la sécheresse et aux maladies phytosanitaires qui affectent la plante d'orge. Lors de saison agricole 2012/2013, son rendement a atteint les 37 quintaux par hectare alors que celui de la classe Saïda atteignait 29 quintaux par hectare. Par ailleurs, la même responsable a ajouté que cette nouvelle variété a été proposée pour enregistrement au guide des semences au niveau de l'Institut national de contrôle et de certification des semences et plants d'Alger durant la saison 2013-2014. Elle a été certifiée à la fin du mois de novembre 2017 et intégrée au guide des semences comme variété agréée en Algérie, notamment dans les zones arides et semi-arides du pays. Sur la base de cette certification, l'opération d'intensification de la production de semences aptes à la culture a été menée par des agriculteurs de la ferme El Barhana à Sebaine, où il est prévu la distribution de ces semences aux agriculteurs pour une large cul-



PH. A.D.R.

ture à partir de la prochaine saison labours-semences en vue de réaliser un rendement abondant d'orge. La production d'orge a atteint, lors de la dernière saison

moissons-battages dans la wilaya de Tiaret, plus de 1 115 200 quintaux sur une surface emblavée de 140 000 ha dont plus de 106 000 ha mois-

sonnés et le reste a été endommagé par le verglas et la sécheresse.

L. B./APS

Chlef / Monoxyde de carbone

Impératif d'une culture de prévention pour réduire les risques

Des participants à une journée régionale de sensibilisation, tenue à Chlef, ont souligné l'impératif de l'ancrage d'une culture de sécurité et de prévention contre les risques inhérents au monoxyde de carbone, chez les citoyens. Il est impératif de diffuser une culture préventive contre les risques inhérents au monoxyde de carbone chez les citoyens, notamment en période hiverna-

le, ont insisté les intervenants à cette journée, organisée à l'initiative de l'association d'orientation du consommateur Salama, avec la participation de six wilayas de l'Ouest du pays. Pour le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, la société algérienne se doit de changer de mentalité, à travers une large diffusion de la culture de sécurité et de prévention contre les risques inhérents au

monoxyde de carbone, qui doit se faire, selon lui, au sein des familles, dans les écoles et les mosquées, voire même par l'instauration de lois en la matière, a-t-il recommandé. Il faut promouvoir chez les citoyens une culture d'acquisition d'appareils de chauffage sécurisés et de qualité, même à des prix élevés, a insisté M. Zaki, non sans saluer le rôle du laboratoire national de contrôle des appareils de chauf-

fage de Constantine, pour avoir imposé un contrôle rigoureux en la matière, dans le cadre de la protection du consommateur des dangers inhérents à ce gaz toxique, a-t-il indiqué. Le président de l'association d'orientation du consommateur Salama, Djilali Kasmi a, également, souligné les efforts de sa structure dans ses démarches visant la sensibilisation des citoyens, à travers toute la wilaya, en vue de

les mettre en garde contre les dangers liés au monoxyde de carbone. L'opportunité a donné lieu à l'animation d'une série de communications sur le sujet, par des représentants de la protection civile et du secteur de la santé, étayées par des démonstrations sur le montage des appareils de chauffage, outre la distribution de brochures d'information englobant les bons réflexes à adopter lors de l'usage de ces appareils, ceci d'autant plus que le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et plus léger que l'air, selon les experts du domaine. A noter qu'une campagne de sensibilisation sur les risques inhérents au mauvais usage des appareils de chauffage a été organisée, par la même occasion, à la place de la solidarité du centre-ville de Chlef, à l'initiative de la direction du commerce de la wilaya, en collaboration avec la Sonelgaz.

Hocine A.

Oran

Formation pratique à la réhabilitation du bâti ancien

Une formation pratique aux métiers de réhabilitation du bâti ancien a débuté à Oran au profit d'une quarantaine de jeunes, a-t-on appris du président de l'Association locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH). Ce stage se tient jusqu'à la fin du mois en cours sous le slogan «Un métier, une carrière» et ce, au bénéfice des jeunes demandeurs d'emploi à l'effet d'améliorer leurs chances d'insertion professionnelle, a précisé Kamel Bereksi. L'école-chantier de l'association, implantée

au quartier historique de Sidi El-Houari, abrite dans ce cadre des ateliers dans les différents segments de la construction, à savoir la peinture, la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité et la conception de maquette, a expliqué le responsable. Des séances dédiées à la préparation de l'entretien d'embauche, à la rédaction de curriculum vitae (CV) et de lettre de motivation sont également programmées au cours de ce stage comprenant aussi des activités culturelles et des sorties vers les

sites à caractère historique, fait savoir M. Bereksi. Cette session est organisée avec le soutien de l'organisation internationale à but non lucratif «World Learning», dont le bureau national est basé à Alger. La première action de ce partenariat entre «SDH» et «World Learning» remonte à février dernier avec la création, au siège de l'association, d'un Centre de développement de carrière (CDC) ayant pour vocation l'accompagnement des jeunes demandeurs.

N.B.

Souk Ahras

Élaboration d'un plan de travail pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen

Un plan de travail pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen a été élaboré dans la ville de Souk Ahras mobilisant une enveloppe financière de 600 millions de dinars, pour la réalisation de plusieurs projets, a-t-on appris samedi, auprès du président de l'Assemblée populaire

communale (P/APC). Financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ces projets qui seront lancés début 2018 portent notamment, outre des actions d'embellissement et la création d'espaces de loisirs dans plusieurs quartiers de la ville de Souk Ahras, sur la

réparation des réseaux d'assainissement, l'extension des réseaux d'AEP et d'électricité ainsi que sur le bitumage et la réparation de certaines routes, a précisé Mustapha Rouainia. Ces opérations portent également sur le réaménagement de plusieurs terrains «Mateco» et sur la

réalisation de nouvelles places publiques selon la même source qui a par ailleurs annoncé, l'ouverture prochaine de plusieurs routes dans les cités Mezghiche, Chahid Abdelhak Kouisssem, Chaâbani et la rue Slimane Amirane en plus de celle reliant l'école primaire «Djebli Layachi»

à la rue des jardins. Le secteur de l'éducation ne sera pas en reste, puisque 06 écoles primaires seront restaurées à la faveur de ces opérations tandis que 51 autres seront dotées d'un système d'éclairage photovoltaïque, a-t-il ajouté.

R.R.



Libye

Des mafieux nigériens impliqués dans l'exploitation des migrants

■ Selon des témoignages de rapatriés, des Nigériens sont aussi responsables de mauvais traitements, d'enlèvements et de la vente de clandestins. Après la diffusion par CNN d'une vidéo montrant un marché d'esclaves en Libye, de nombreux chefs d'Etat africains ont montré du doigt ce pays, dénonçant le racisme et les crimes envers leurs «frères».

Par Amel N.

Mais pour ceux revenus de l'enfer, si les Libyens tirent effectivement profit du trafic de migrants, les clandestins sont aussi la proie des groupes mafieux subsahariens sur place, notamment nigériens. Daniel était étudiant lorsqu'il s'est laissé convaincre par un réseau de passeurs de rejoindre l'Europe. «En deux semaines, tu seras en Italie», lui avaient promis ses contacts. Début décembre, ce Nigérian de 28 ans était rapatrié à Benin City, sa ville d'origine, après dix mois de séquestrations, de violences, de travaux forcés, les jambes lacérées par les brûlures de fils électriques. «Nous avons été trompés. C'était un piège. Ceux qui nous ont fait ça sont les mêmes qui nous promettent l'Europe», confie-t-il, la gorge nouée, entouré de ses compagnons de désillusion. A leur descente de l'avion qui les ramène de Tripoli, les quelque 200 Nigériens rapatriés ce jour-là n'ont pas assez de mots pour décrire les horreurs subies pendant leur voyage, dénonçant «l'homme arabe qui n'aime pas les Africains». Mais à force de confidences et de l'esprit de vengeance commençant à monter, tous les témoignages recueillis par l'AFP sont unanimes : des Nigériens autant que des Libyens sont responsables des mauvais traitements, de la vente de migrants et des enlèvements.

«Pendus par les pieds»

Daniel a payé 550 000 nairas (environ 1 280 euros) à l'organisation criminelle, assuré de rejoindre l'Europe. «Mais quand je suis arrivé à la frontière libyenne, leur contact m'a dit que je devais payer 500 000 nairas supplémentaires», se souvient-il. Dans des centres clandestins, des migrants sont «pendus par les pieds», «on leur fait couler le sang avec le téléphone à l'oreille» en appelant leurs proches, jusqu'à ce qu'ils paient



Ph. > D. R.

la somme sur un compte domicilié au Nigeria. Certains sont morts, et ceux dont les proches ne peuvent ou ne veulent pas payer sont vendus à des Libyens qui «travaillent main dans la main avec les passeurs». Daniel a pu payer et continuer sa route. Arrivé sur la côte, le réseau de passeurs lui a redemandé 400 000 nairas pour traverser la Méditerranée. Il a payé une fois encore et a été libéré, mais n'est jamais passé en Europe. Bloqué à Tripoli, il a ensuite fait des petits boulots pour un salaire équivalent à 2 euros par jour. «Le patron venait me chercher le matin et je voyageais dans le coffre de sa voiture pour qu'on ne me voie pas, raconte-t-il. Si tu n'as pas de papiers, tu risques d'être enlevé à tout moment, soit par des Libyens soit par des

Nigériens sur place». Daniel s'est finalement rendu aux autorités dans l'espoir d'être expulsé vers son pays d'origine. Son compte bancaire vidé, il a attendu sept mois dans un centre de détention où des Libyens venaient les chercher pour travailler gratuitement, «comme des esclaves», pendant la journée. Après l'indignation mondiale suscitée par la vidéo de CNN, les services consulaires nigériens basés en Libye ont accéléré les procédures de rapatriement sur ordre d'Abuja. En novembre, 1 300 Nigériens ont été rapatriés, contre seulement 643 entre décembre et mars. Les autorités nigériennes affirment que 5 000 ressortissants sont encore «bloqués» dans des endroits «accessibles aux services consulaires». Selon l'Organisation internationale

pour les migrations (OIM), à la fin septembre, près de 250 000 migrants subsahariens étaient en Libye : le Nigeria, pays de 190 millions d'habitants, en compte le plus grand nombre. L'institution note d'ailleurs que ces estimations sont «certainement en deçà de la réalité».

Des agents corrompus

Osagie, un autre Nigérian rapatrié à Benin City, dénonce également la corruption de certains agents de l'ambassade du Nigeria à Tripoli et de l'OIM, qui «demandent une caution» pour les sortir des camps de détention officiels. «Ils sont censés nous aider à rentrer à la maison, mais ils cherchent à s'enrichir sur notre dos», assure le jeune homme. Sur place, les autorités

compétentes n'ont pas souhaité répondre aux sollicitations de l'AFP. «Oui, les Nigériens et les Libyens sont tous deux impliqués dans les trafics de migrants en Libye», a toutefois confirmé Julie Donli, directrice de l'Agence nationale pour l'interdiction de la traite des êtres humains, tout en soulignant la difficulté d'obtenir des renseignements de la part des victimes, alors que l'accès au pays reste extrêmement compliqué et limité pour les institutions internationales. De retour au Nigeria, Osagie n'ira pas porter plainte contre ses passeurs. «On les connaît, on sait où ils habitent, dit-il. Mais personne n'a confiance dans le système judiciaire nigérian. Dans un mois, ils seront sortis de prison et ils viendront nous chercher. C'est la loi de la jungle». **A.N. / AFP**

«Les élections pourraient résoudre la crise politique dans le pays»

LE PRÉSIDENT du Conseil présidentiel du gouvernement d'Entente nationale de Libye, Faiz Serradj, a déclaré que l'organisation d'élections pourrait résoudre la crise politique dans le pays. M. Serradj a déclaré, lors d'une rencontre avec le ministre italien des Affaires étrangères, Angelino Alfano, samedi à Tripoli, que «la Commission électorale libyenne a commencé l'enregistrement

des électeurs et se prépare pour les élections programmées pour l'année prochaine, après l'approbation de la loi électorale et le vote d'une Constitution pour le pays», selon le bureau des médias du Premier ministre. M. Serradj a également déclaré que le refus de certaines parties de rejoindre le processus politique «complique la situation, ce qui a besoin de positions fermes de la part de la

communauté internationale». L'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, avait annoncé fin novembre dernier que la mission de l'ONU œuvre pour la tenue de ces élections avant fin septembre 2018. Ghassan Salame, a exhorté les parties libyennes à «s'abstenir de toute action qui pourrait compromettre le processus politique». **APS**

Tunisie

L'UGTT et le gouvernement conviennent de geler les prix des produits de base en 2018

Un accord a été conclu, hier à une heure tardive, avec le Chef du gouvernement portant sur plusieurs acquis dans différents secteurs, dont l'engagement du gouvernement à ne pas augmenter les prix des produits de base en 2018, annonce, samedi, le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Noureddine Taboubi. Dans une déclaration à la correspondante de la TAP, en marge des travaux du 13^e congrès ordinaire de la Fédération générale de la métallurgie et

de l'électronique (FGME) tenu à Hammamet sous le signe «militantisme continu pour un avenir meilleur», il a ajouté que parmi les dossiers qui font l'objet de consensus entre le gouvernement et la centrale syndicale, figure, notamment, la lutte contre le travail précaire. Cette lutte, a-t-il dit, trouve toute son illustration dans la régularisation de la situation des ouvriers des mécanismes 16 et 20, des travailleurs de chantiers ainsi que des personnes fichées par la police. D'après Taboubi,

l'accord a porté, aussi, sur les négociations sociales au sujet des majorations salariales dans le secteur public dont le démarrage est prévu en avril 2018. Et de préciser que les négociations avec l'organisation patronale sur l'augmentation salariale dans le secteur privé aura lieu au mois de mars prochain. «Cet accord ne manquera pas d'apaiser la tension et d'instaurer la stabilité sociale», a encore affirmé Taboubi à la TAP rappelant la tenue, le 27 novembre dernier à la Kasbah, d'une séance de travail, sous la

présidence du chef du gouvernement, Youssef Chahed sur les grands dossiers et l'accélération de la mise en œuvre des accords conclus. Pour sa part, le secrétaire général de la FGME s'est félicité des pas franchis par la fédération au cours de son dernier mandat, grâce, a-t-il dit, au dialogue social et à la négociation. D'après lui, le nombre d'adhérents de la fédération qui était de l'ordre de 14 mille en 2007 s'élève actuellement à plus de 50 mille.

R. M.



Corée du Nord

Pyongyang voit un «acte de guerre» dans les nouvelles sanctions de l'ONU

■ La Corée du Nord a qualifié hier d'«acte de guerre» les nouvelles sanctions votées par le Conseil de sécurité de l'ONU, réaffirmant qu'elles ne la dissuaderaient pas de mener à bien ses programmes nucléaires et balistiques.

Par Rosa C.

«**N**ous rejetons totalement les dernières sanctions de l'ONU (...) comme une atteinte violente à la souveraineté de notre république et un acte de guerre qui détruit la paix et la stabilité de la péninsule coréenne et de la région», a déclaré le ministère nord-coréen des Affaires étrangères dans un communiqué diffusé hier par l'agence officielle KCNA. Le Conseil de sécurité de l'ONU a durci vendredi les mesures de rétorsion contre la Corée du Nord par un vote unanime sur une résolution américaine, en ciblant le pétrole et les travailleurs nord-coréens à l'étranger. Le régime nord-coréen a considérablement accéléré ces deux dernières années le développement des programmes interdits, en multipliant les essais nucléaires et balistiques. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a proclamé le 29 novembre que

son pays était devenu un Etat nucléaire à part entière après avoir testé avec succès un nouveau type de missile capable selon lui de frapper n'importe où aux Etats-Unis. Il s'agit du neuvième train de sanctions onusiennes particulièrement drastiques contre Pyongyang. Les trois derniers ont été adoptés cette année sous l'impulsion des Etats-Unis après des essais de missiles et un test nucléaire menés par la Corée du Nord.

Washington avait déposé jeudi un projet de résolution après des négociations avec la Chine, alliée de Pyongyang, à la suite de l'essai du missile balistique intercontinental (ICBM) Hwasong-15 le 29 novembre.

Qualifiant la Corée du Nord d'«exemple le plus tragique du mal dans le monde moderne», l'ambassadrice américaine Nikki Haley a affirmé que les nouvelles sanctions étaient «le reflet de l'indignation internationale face aux actions du régime de Kim Jong-Un». La Corée du Nord justifie la



missiles, le Conseil «agira pour réduire encore les exportations de pétrole vers la Corée du Nord», prévient la résolution.

Force est cependant de constater que sanctions et menaces n'ont pas dissuadé Pyongyang dans sa fuite en avant vers l'arme atomique. La Corée du Nord a encore affirmé hier qu'elle poursuivait ses programmes avec «plus de vigueur» encore pour «atteindre un équilibre des puissances avec les Etats-Unis».

«Si vous croyez que ces «sanctions» inoffensives peuvent stopper la marche victorieuse de notre peuple qui a atteint le but historique d'élaborer des armes nucléaires, vous ne pouvez pas faire de plus grande erreur», a insisté le ministère des Affaires étrangères. «Les Etats-Unis et les marionnettes qui les suivent ne doivent pas oublier le statut encore amélioré de notre nation qui est une nation qui peut poser une menace nucléaire réelle au territoire continental américain», a-t-il poursuivi.

Les experts s'accordent sur le fait que les programmes militaires de Pyongyang ont fait des progrès réels. Mais ils doutent de ce que Pyongyang maîtrise la technologie nécessaire à la rentrée d'un missile dans l'atmosphère.

R. C.

poursuite de ces programmes militaires pourtant interdits par l'ONU par la menace que fait selon elle planer les Etats-Unis sur son existence-même.

La résolution de vendredi vise notamment les expatriés nord-coréens, dont la totalité devraient être renvoyés chez eux d'ici fin 2019. Le projet prévoyait initialement un délai de douze mois, mais la Russie est intervenue pour prolonger le délai.

Plusieurs dizaines de milliers de Nord-Coréens ont été disséminés à l'étranger, principale-

ment en Russie et en Chine, pour travailler et générer de précieuses devises pour leur pays d'origine. Selon l'ONU, ils travaillent dans des «conditions proches de l'esclavage».

Mais, surtout, le texte alourdit des dispositions de précédentes résolutions, en particulier en réduisant davantage les livraisons à la Corée du Nord de pétrole brut et raffiné qui proviennent majoritairement de Chine.

Et si Pyongyang réalise de nouveaux essais nucléaires ou procède à de nouveaux tirs de



Points chauds

Tribune

Par Fouzia Mahmoudi

Lors de la dernière élection présidentielle française de nombreuses personnalités socialistes ont décidé de rejoindre le camp d'Emmanuel Macron. Des cadres de poids et de nombreux membres du gouvernement de François Hollande avaient alors choisi de ne pas se ranger derrière le candidat officiel du PS, Benoît Hamon, mais de tenter une nouvelle voie politique, celle du candidat d'En Marche ! estimant nombre d'entre eux, avait un programme plus réaliste et plus proche des attentes de nombreux français. Le candidat du PS avait lui dû se résoudre à voir le président, François Hollande, lui-même lui faire faux bond et lui préférer son adversaire. Les défections furent si nombreuses, tant parmi les personnalités politiques que parmi les électeurs de gauche, que le score de Benoît Hamon avait atteint un record de médiocrité pour un candidat officiel du PS. Et après avoir, sans succès une fois encore, essayé de se relancer en fondant son propre mouvement politique, Hamon tente aujourd'hui d'attaquer le gouvernement sur sa politique migratoire, espérant chasser sur le terrain de La France Insoumise et pourquoi pas attirer quelques potentiels adhérents. Ainsi, Hamon et des membres de son mouvement Génération-s signent une tribune dans le Journal hier pour dénoncer la politique du gouvernement. «Sous l'apparat d'une politique humaniste, le gouvernement Macron-Philippe est en train d'adopter la politique migratoire la plus répressive que notre pays a connue depuis des décennies. (...) En matière migratoire, même Nicolas Sarkozy n'avait pas osé», écrivent-ils. La circulaire demandant aux préfets d'envoyer des «équipes mobiles» pour procéder à un recensement dans les centres d'hébergement d'urgence représente un danger, pour l'ancien candidat socialiste à la présidentielle. «Elle est indigne car l'Etat organise, à travers elle, une concurrence des misères qui consiste à libérer des places occupées par des sans-papier au profit d'autres qui en seraient plus dignes», estiment les 25 signataires de la tribune, notamment Noël Mamère, Guillaume Balas et Laura Slimani. «Cette politique bafoue les droits fondamentaux. (...) Ce texte infâme fait courir le risque d'une banalisation de la délation des personnes sans papiers», ajoutent-ils. «Nous appelons de nos vœux une politique migratoire respectueuse des droits humains, qui nécessite davantage de moyens de l'Etat pour accueillir, héberger et accompagner celles et ceux qui fuient la misère, la guerre et les conséquences du réchauffement climatique, insistent Benoît Hamon et les membres de Génération-s.» Une prise de position qui a sûrement été mise au point dans l'espoir d'attirer l'attention des militants de gauche et ainsi étoffer les rangs de ce nouveau parti qui a, est c'est là le moins que l'on puisse dire, du mal à trouver sa place et surtout ses partisans.

F. M.

Philippines

Le Sud balayé par une tempête, 200 morts

La tempête tropicale Tembin a fait plus de 200 morts dans le Sud des Philippines, où des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir, ont annoncé hier la police et les secours.

Selon un communiqué de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-Rouge, 70 000 personnes ont été déplacées ou affectées par la tempête.

«Les gens ont tout laissé derrière eux dans leur fuite», a expliqué dans un communiqué Patrick Elliott, responsable des opérations et des programmes de la Fédération aux Philippines.

Un nouveau bilan officiel faisait état hier matin de plus de 200 morts depuis vendredi, contre 182 décès recensés samedi. Par ailleurs 144 personnes étaient toujours portées disparues et plus de 40 000 ont trouvé refuge dans des centres d'évacuation.

«Tembin», qui a frappé l'archipel vendredi, s'éloignait en mer de Chine méridionale.

Les Philippines sont frappées chaque année par une vingtaine de typhons et de tempêtes, mais Mindanao, la grande île du sud qui compte quelque 20 millions d'habitants, est généralement épargnée. La police locale a

annoncé que 135 personnes avaient péri dans la partie nord de Mindanao, où 72 habitants sont portés disparus. Sur la péninsule de Zamboanga (ouest), 47 ont été tués et 72 habitants sont portés disparus.

Par ailleurs, 18 personnes ont péri dans la province centrale de Lanao del Sur, où se trouve notamment le village montagneux de Dalama, qui a quasiment été rayé de la carte.

Des images filmées par la chaîne philippine ABS-CBN montraient des maisons pulvérisées comme des châteaux de carte par les intempéries, d'autres noyées sous les eaux, ou encore les sauveteurs extrayant le corps sans vie d'une fillette enterrée par une coulée de boue.

Des policiers, des soldats et des volontaires creusaient parfois à main nue les débris à la recherche d'éventuels survivants.

Plus d'une centaine de maisons du village agricole de Dalama, qui compte 2 000 âmes, ont été emportées par les inondations.

Avant de s'éloigner en mer de Chine méridionale, la tempête a également balayé l'île touristique de Palawan. «Nous ne déplorons aucune victime à ce stade, mais

il y a des personnes disparues», a déclaré hier à DZMM radio Zaldy Ablana, chef de la protection civile de Palawan.

Un homme de 53 ans a cependant été tué par un crocodile à Palawan, alors qu'il vérifiait l'amarrage de son embarcation dans une rivière en raison de l'arrivée de la tempête, a annoncé la police.

Tembin a frappé moins d'une semaine après le passage d'une autre tempête tropicale, Kai-Tak, qui a dévasté le centre des Philippines, y faisant 54 morts et 24 disparus.

Une centaine de personnes avaient péri en juillet 2014 au moment du passage du typhon Rammasun («Dieu du tonnerre» en thaïlandais), en dépit de l'évacuation massive de près de 400 000 personnes. Il avait aussi touché la Chine et le Vietnam.

Haiyan enfin, l'un des typhons les plus violents à avoir jamais touché terre, avait frappé les îles du centre des Philippines en novembre 2013, avec des vents dépassant les 315 km/h.

Des vagues géantes, semblables à celles d'un tsunami, avaient tout dévasté sur leur passage. La catastrophe fait plus de 7 350 morts ou disparus et privé de logement plus de quatre millions d'habitants.



Ouverture du Festival national du théâtre professionnel d'Alger

La majorité des spectacles montés sur des textes algériens

■ Le douzième Festival national du théâtre professionnel (FNTP) s'est ouvert samedi soir à Alger en présence d'un public nombreux entre amoureux du théâtre et professionnels. Cette nouvelle édition verra la présentation de seize spectacles en compétition. La majorité de ces derniers sont montés sur des textes algériens. Le douzième Festival national du théâtre professionnel d'Alger rend par ailleurs hommage au comédien Omar Guendouz pour l'ensemble de sa carrière.

Par Abia Selles

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi abrite depuis samedi la douzième édition du Festival national du théâtre professionnel. Il s'agit d'un événement important pour les amoureux du théâtre comme pour les professionnels qui le considèrent comme un des rendez-vous importants de compétition et de concurrence.

Outre le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, en lice avec la pièce, «Omerta», quatorze théâtres régionaux et une coopérative (de Sidi Bel Abbès) participent à cette douzième édition qui compte onze pièces sur l'ensemble des spec-

tacles en compétition, montés sur des textes algériens.

«Ajebbani», adaptation de la pièce, «Le Foehn» de Mouloud Mammeri, de Tizi Ouzou, «El Aâtab» (la panne) de Batna, «El lchaâ» (la rumeur) d'Oum El Bouaghi, «Aâwdet el Harraga» (le retour des immigrants clandestins), de Béjaïa, «Aâttacha» de Djelfa et «Ma bkat hadra» (plus rien à dire) de Skikda, figurent parmi les pièces de théâtre en compétition de l'édition 2017.

Pas moins de huit Prix seront décernés par un jury de cinq membres, sanctionnant les meilleurs, spectacle, mise en scène, texte, scénographie, et rôles masculin et féminin.

Hors compétition, sept spectacles seront présentés à la salle



de cinéma «Ech'Chabab» (ex-Casino), restaurée depuis quelques années par la commune d'Alger-Centre.

Parallèlement aux représentations, des conférences, un hommage au comédien et metteur en scène Abdelhalim Raïs et

autres ateliers de formation sur la critique théâtrale, le métier de comédien et l'expression corporelle, figurent au programme du festival.

Le douzième Festival national du théâtre professionnel d'Alger rend par ailleurs hommage au comédien Omar Guendouz pour l'ensemble de sa carrière.

Des spectacles destinés aux enfants sur la place Mohamed-Touri jouxtant le TNA (Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi) dont la scène doit accueillir l'ensemble des représentations en compétition, sont programmés au 21^e FNTP prévu jusqu'au 31 décembre. A. S.

12^e FestivAlgérie

Le public algérois embarque dans un voyage à plusieurs escales

Des ensembles musicaux d'Algérie, de France, du Japon et de Tunisie ont animé samedi soir à Alger, la scène du 12^e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie), dans une fresque multicolore, qui a permis au public relativement nombreux de prendre part à un voyage à plusieurs escales.

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, où le 12^e FestivAlgérie a élu domicile depuis son ouverture le 20 décembre dernier, a accueilli un programme diversifié qui a permis au public d'apprécier la rigueur de la musique

classique universelle, proposée par un duo français, la tradition andalouse, rendue par un orchestre de la diaspora algérienne à Paris, la culture ancestrale japonaise et le chant malouf tunisien.

Le «Duo Hemiolia» représentant la France, animé par la violoncelliste Claire Lamquet et la violoniste russe Alfia Bakieva, a été huit pièces du XVII^e siècle, écrites par de grands noms de la musique classique, brillamment exécutées dans un ton solennel, devant un public recueilli, qui a apprécié le rendu du duo dans un silence religieux. Les sonates de Cima, de Castillo et de

Francoeur, la Fantaisie de Telemann, la Follia de Corelli et le Caprice d'Alabaco, ont constitué l'essentiel du programme interprété par le duo avec une maîtrise technique de haute facture, avant de conclure avec «Al Khir Ino», chanson célèbre d'Idir, icône de la chanson algérienne d'expression kabyle, que le public a repris en chœur, applaudissant longtemps les musiciennes.

L'Ensemble andalou de Paris et ses 18 musiciens de la diaspora algérienne en France, dirigé par Abdelkrim Bensid a présenté un répertoire varié d'inquintes et de hwaza, d'une dizaine de pièces, enchantant le public qui a donné du répondeur aux musiciens de l'ensemble créé en 2010 avec pour objectif principal d'exporter le patrimoine musical algérien. Respectant la parité hommes-femmes, l'Ensemble andalou de Paris a exécuté, dans les modes «Zidène» et «Araq», son programme en chorale, avec «beaucoup de professionnalisme», a tenu de relever le président de l'association, Chawki Chaoui Boudghane, précisant que les musiciens de l'ensemble, «Très honorés» de participer à un «événement de référence», se sont formés «dans différentes écoles de musique en Algérie», Tlemcen, Alger et Constantine entre autres.

«Futari Bayachi», un autre duo chantant la tradition de plusieurs régions du Japon, est composé par la chanteuse au Taïko (tambour japonais) Emiko Ota et le musicien au Shamisen (luth à trois cordes) Hideaki

Tsuji, tous deux présents dans des accoutrements traditionnels (Kimono et «frisodé» "kimono féminin") devant un public attentionné, qui a eu droit aux explications du luthiste pour aider à comprendre la dizaine de pièces interprétées.

Les contenus, très applaudis, du rendu japonais traitent essentiellement de la beauté de la nature, la valeur du travail, le quotidien des gens, l'histoire, ainsi que des humeurs qui distinguent la singularité du caractère nippon, à l'instar de la «chanson de la mariée laide» ou celle qui célèbre le son émis par la faucille lors de la récolte de blé, que le public a chanté, répondant aux sollicitations du duo. La Tunisie, présente avec 14 musiciens de l'Orchestre de l'association de jeunes pour la musique arabe de Monastir, dirigé par Mahmoud Frih, a enchanté l'assistance avec un programme de chansons dans les genres malouf et populaire.

Entre autres pièces interprétées par l'ensemble tunisien, «Semmai isbain», «Ya la qawmi dhayyaouni», «Noubet raml ekl maya» et «Wasla Mezoum» dans le malouf, ainsi que «Hobbi yetbaddel, yet'djedded», «Kiy dik bik eddah'r ya meziana» et «Jari ya Hammouda» dans le registre de la chanson populaire, au plaisir d'un public conquis qui a cédé au relâchement et longtemps applaudi les artistes. Le 12^e FestivAlgérie se poursuit, avec au programme de dimanche des ensembles d'Algérie, de Turquie et du Maroc. Racim C.

Journées du court-métrage à Annaba

Une forte affluence des cinéphiles

L'OUVERTURE de la première édition des journées du court-métrage d'Annaba, organisée au Palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf, a été caractérisée samedi par une forte affluence de cinéphiles visiblement ravis d'assister à la naissance d'une manifestation consacrant leur passion pour le 7^e art.

Enregistrant la présence de plusieurs figures cinématographiques telles que Mohamed Saleh Mahfoudi, Kamel Sahki, Mohamed Titache ou encore Ahmed Zir, la salle de conférences du Palais de la culture Mohamed-Boudiaf s'est transformée, le temps d'une journée, en espace d'échanges et de partage d'idées entre artistes confirmés et d'autres en herbe.

L'ouverture de cette manifestation a vu la projection d'extraits de films hors compétition parmi lesquels «El Rihla» (L'expédition) du réalisateur Mohamed El Saleh Mahfoudi, «Dakirette El Hadara» (mémoire de la civilisation) du réalisateur Tayeb Bouchetah, en plus d'extraits du film «Yabka El Amel» (il y a encore de l'espoir) de Mohamed Titache.

Au total, dix courts-métrages de 2 à 20 minutes, réalisés par des artistes issus des wilayas d'Annaba, Biskra, Mila, Saïda, Constantine, Béjaïa, Batna et de M'sila, sont en lice pour décrocher le prix du meilleur film de ces premières journées du court-métrage d'Annaba. Devant se poursuivre jusqu'à dimanche, cet événement est organisé par le Palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf d'Annaba en collaboration avec la direction de la culture. M. K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie des ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 13 janvier 2018 : Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Noureddine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerati.

L'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger-Centre)

Jusqu'au 25 janvier 2018 : A l'occasion du 80^e anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 4 janvier 2018 : Exposition collective «Art, Mature» de Abderrahmane Mekki, Mourad Belmekki, Othmane Mersali, Ouhaci Mohamed et Belhachemi Noureddine.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh

(Ouled Fayet, Alger) **Jusqu'au 25 décembre à 20h:**

12^e édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.



Coup-franc direct

Ces dirigeants inconscients

Par Mahfoud M.

La crise n'est pas près de s'estomper à l'USM El Harrach, malgré la décision prise par les membres du conseil d'administration qui ont décidé de destituer le président, Fayçal Bensamra. Ainsi, ce dernier se devait de rendre compte aux nouveaux dirigeants et effectuer les passations de consigne. Coup de théâtre ! Au moment où il devait rencontrer les membres du conseil de direction, il ferme carrément son téléphone portable et décide de ne pas donner suite aux appels de ses anciens collègues. Ce n'est pas la première fois qu'un dirigeant se comporte de la sorte et tente de bloquer les nouveaux dirigeants, car pour lui il s'agit de leur mettre les bâtons dans les roues et les pousser à abandonner la mission pour paraître plus apte à diriger le club et lui faire appel de nouveau. Ce genre de dirigeants n'ont aucune conscience et ne savent pas qu'on se comportant de la sorte ils donnent une mauvaise image du responsable sportif qui doit être quelqu'un d'honorable qui pense à l'utilité publique et non à ses propres intérêts. Les clubs algériens sont condamnés à être gérés par de tels dirigeants qui refusent de quitter la scène et continuent à sévir avec cette mentalité rétrograde qui ne fera que conduire notre balle ronde vers l'abîme.

M. M.

Cross-country/37^e challenge de la Soummam Haraoui Mansour et Kenza Dahmani s'illustrent

LES ATHLÈTES Haraoui Mansour, pensionnaire de l'équipe nationale militaire et Dahmani Kenza de l'Olympique Bordj Bou Arréridj ont remporté, samedi à Béjaïa, la course phare du 37^e challenge de cross-country de la Soummam. Haraoui Mansour, moins chanceux dans les éditions antérieures, s'est brillamment racheté en s'imposant avec facilité devant respectivement Bensaadi Abdelgahni de Bordj Bou Arréridj et Dahmar Amar de la Protection civile d'Alger, d'autant que son princi-

pal rival, Aggoune Khodir de Souk El-Ténine (Béjaïa) a dû abandonner en raison d'une blessure soudaine, ressentie alors qu'il conduisait seul la chevauchée de tête. Ragailardi par cette défection, le vainqueur a laissé dériver ses foulées sans menace sérieuse depuis la moitié du parcours, couru sur 9,5 km. Chez les dames et malgré une blessure à la cuisse qui rendait sa performance incertaine, Kenza Dahmani a triomphé avec beaucoup de panache.

Rugby / Tri-nations Maghreb Défaite de l'Algérie face au Maroc

LA SÉLECTION algérienne de rugby s'est inclinée, samedi, face à son homologue marocain sur le score de 13 à 20 (mi-temps : 6-3), en match comptant pour la 3^e et dernière journée du tournoi tri-nations Maghreb disputé à Oujda (Maroc) du 17 au 23 décembre. A la faveur de ce succès, les Marocains, invaincus dans le tournoi, remportent la

deuxième édition du tri-nations Maghreb devant les Algériens, alors que les Tunisiens terminent sur la 3^e marche du podium. L'Algérie avait battu la Tunisie (36-13), lors de la deuxième journée disputée mercredi, rappelle-t-on. Le tournoi tri-nations Maghreb est organisé à tour de rôle par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Coupe d'Algérie de voile Hamza Bouras et Ziani Wassim haut la main

LES VÉLIPLANCHISTES Hamza Bouras (Amel Marsa) et Wassim Ziani (Sahel nautique El Biar) ont remporté la Coupe d'Algérie de voile respectivement dans les spécialités «RSX» et «Laser standard» durant les compétitions qui ont été clôturées samedi à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques de Bordj El Bahri (ENSNS) à Alger Plage. Dans la spécialité planche à voile «RSX», la deuxième place a été remportée par le jeune véliplanchiste Ramzi Boudjaatit du club Sahel nautique El Biar et la troisième place a été décrochée par Kheir Eddine Bousaha (Club d'Alger Plage). Concernant la spécialité «Laser standard», la deuxième place est revenue à Mahdi

Rafik du club Hammamet (Alger), tandis que Abdelhak Bousouar du club Marsa s'est contenté de la troisième place.

Billard/Championnat d'Algérie (3^e tour) Les billardistes de Mostaganem s'imposent

Les billardistes de la ligue de Mostaganem se sont illustrés aux épreuves de la 3^e étape du Championnat d'Algérie de billard seniors hommes, qui s'est achevée vendredi soir à la salle «Frist Pool» à Oran. En finale, Mougas Nacer a pris le meilleur sur son coéquipier Bentaleb Mohamed sur le score de 7 parties à 3. La troisième place au classement est revenue à Douib

JS Kabylie

Les problèmes sont de retour

■ Avec la nouvelle direction qui a entamé son travail officiellement, on pensait que les problèmes étaient chose ancienne et que la JS Kabylie allait se tourner vers l'avenir pour se reconstruire et aller de l'avant.

Par Mahfoud M.

Les Madjène, Zouaoui et Aït Djoudi avaient fait du bon boulot en redonnant confiance au groupe et aux supporters qui craignaient pour leur club. Mais il semble que cela n'était que du vent et que les problèmes resurgissent à nouveau. Ainsi, les dirigeants qui devaient se réunir avec le comité de sauvegarde n'ont pas pu accéder au siège du club avec les portes fermées de l'intérieur. Il faut savoir que ce siège provisoire n'est que le domicile de Madjène, président du directoire. Deux membres du conseil de surveillance, à savoir, Meftah et Zeghdoud, étaient présents, alors que du côté du directoire, seul le coach, Azzedine Aït Djoudi, considéré aussi comme membre du directoire, était présent sur les lieux avant qu'il ne se retire une heure après, voyant que les portes du siège étaient fermées. Voyant que la réunion ne se tiendra pas, les deux membres du conseil de surveillance ont décidé de fixer au 7 janvier prochain la tenue d'une Agex et ce, pour débattre



Les Kabyles souffrent encore

de l'actuel bilan et d'autres choses qui concernent le club qui n'a pas encore connu la stabilité tant attendue. En outre, les membres de ce conseil se demandent qu'ont les membres du directoire à cacher, eux qui devaient donner le bilan des deux mois d'activité pour y voir plus clair et étudier les manques dans la formation kabyle. Ainsi, cette AG sera déterminante pour l'avenir qui s'annonce difficile si les choses ne s'accroissent pas, surtout pour ce qui est de l'essai-

nissement de la dette. L'essentiel est de se donner à fond pour sortir de l'ornière et redonner le sourire aux supporters qui s'inquiètent sérieusement. Sur un autre plan, le stage hivernal a débuté avant-hier pour les Canaris au niveau du centre hôtelier d'Aïn Benian qui se poursuivra pendant une semaine pour préparer le rendez-vous de la Coupe d'Algérie de football.

M. M.

JS Saoura Mokrani opte pour les Sudistes

Le gardien de but Mohamed Seddik Mokrani est devenu la première recrue hivernale de la JS Saoura, pensionnaire du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a-t-on appris samedi de la direction du club de Béchar. La nouvelle recrue, âgée de 27 ans et désormais ex-sociétaire de l'USM El-Harrach, va concurren-

cer Khaled Boukacem dans la cage bécharie. Mokrani, qui a joué par le passé également au RC Kouba, au NA Hussein Dey et au MC El-Eulma, a signé pour deux ans vendredi à Oran où la JSS est en stage et où elle rencontrera samedi en match amical le GC Mascara. La JS Saoura, actuellement 2^e à l'issue de la

phase aller du championnat, compte aussi mettre à l'essai des joueurs étrangers, notamment du continent africain, pour se renforcer en vue de la suite de son parcours en Ligue 1 et en Coupe d'Algérie, selon la même source.

Championnat national individuel de judo La compétition reportée

Le Championnat national individuel seniors de judo, initialement prévu du 4 au 6 janvier 2018, a été «reporté à une date ultérieure», a annoncé samedi la Fédération algérienne de la discipline, sans dévoiler le motif de cet ajournement, où le lieu qui abritera cette compétition. «Le Championnat national seniors se déroulera pendant la deuxième semaine du mois de janvier», a écrit la FAJ dans un bref commu-

niqué, diffusé sur son site officiel à l'intention des présidents de Ligues et de clubs. L'instance fédérale avait dévoilé le 9 décembre courant le programme de compétition (toutes catégories) pour l'année 2018, avec en tête d'affiche ce Championnat national seniors, et qui lors de cette première publication devait être «jumelé avec le championnat national Kata». Ces compétitions seront

suivies du Championnat national Inter-Ligues juniors (garçons/filles), prévu les 26-27 janvier, et qui sera suivi du Championnat Inter-Ligues cadets, les 9-10 février dans un lieu qui reste à déterminer. Après cela auront lieu les Championnats nationaux individuels des catégories juniors, cadets et espoirs, respectivement les 16-17 février, 23-24 février et 2-3 mars, dans des lieux qui, là encore, restent à déterminer. Pour ce qui est des Championnats nationaux «par équipes» de la catégorie seniors (messieurs/dames), ils ont été programmés les 9-10 mars, aussi bien pour la première division que la deuxième. Ils seront suivis des Championnats nationaux «par équipes» cadets et espoirs qui, eux, se dérouleront les 23-24 mars, dans un lieu qui reste à déterminer. La Coupe d'Algérie, quant à elle, se jouera du 21 au 23 juin pour l'ensemble des catégories : minimes, cadets, juniors et seniors.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi-Ouzou

Près de 300 migrants nigériens en situation irrégulière rapatriés

LES AUTORITÉS de la wilaya de Tizi-Ouzou ont organisé vendredi dernier une nouvelle opération de rapatriement des migrants nigériens en situation irrégulière vers la wilaya de Tamanrasset, a indiqué hier, la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué. Quelque «290 migrants nigériens ont été transportés à bord de 7 bus offrant toutes les commodités. Un semi-remorque transportait leurs effets vestimentaires, un camion frigorifique contenant

1200 kits alimentaires. Une équipe médicale dotée d'une ambulance médicalisée a accompagné le convoi», a précisé la même source. L'opération à laquelle ont participé entre autres des éléments du Croissant-rouge algérien (CRA) et des bénévoles s'est déroulée dans de bonnes conditions, toujours selon la wilaya. C'était la seconde opération de rapatriement de migrants de la wilaya de Tizi-Ouzou en quelques mois.

Hamid M.

Tindouf

Près de 250 kg de kif traité saisis

UNE IMPORTANTE quantité de kif traité s'élevant à 248 kilogrammes a été saisie vendredi par les éléments des gardes-frontières à Tindouf, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des gardes-frontières ont saisi, le 22

décembre 2017, au niveau du Secteur opérationnel Sud Tindouf, une importante quantité de kif traité s'élevant à 248 kilogrammes», précise le communiqué. Dans le même cadre, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, «a arrêté à Béchar six narcotrafiquants et

Médéa

Quatre casemates pour terroristes détruites

QUATRE casemates pour terroristes contenant des substances servant dans la fabrication des explosifs ont été découvertes et détruites samedi, par un détachement de l'Armée nationale populaire, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Médéa, indique dimanche le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage à Médéa/1^{re} Région militaire, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 23 décembre 2017, quatre casemates pour terroristes contenant

des substances servant dans la fabrication des explosifs», précise la même source. De leur côté, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Béjaïa et Oum El Bouaghi, «cinq individus en possession de trois armes à feu et une quantité de munitions, tandis qu'ils ont saisi, à El Oued, quatre quintaux de tabacs». De même, «un narcotrafiquant en possession de 490 comprimés psychotropes a été intercepté à Tlemcen», ajoute le MDN.

Ali Y.

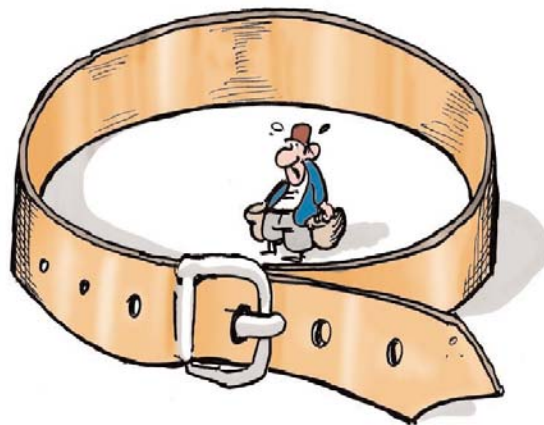
Industrie

Yousfi appelle les entreprises japonaises à investir en Algérie

LE MINISTRE de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a fait état, dimanche lors d'un entretien avec le ministre délégué auprès du ministre japonais des Affaires étrangères, Masahisa Sato, des nombreuses opportunités à même d'intéresser les entreprises japonaises en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre entre M. Yousfi et le responsable japonais, en visite de travail en Algérie, a porté sur les voies et moyens de renforcer la coopération algéro-niponne dans le domaine économique, notamment dans l'industrie, ajoute la même source. Faisant

état de nombreuses opportunités à la coopération entre les entreprises et opérateurs des deux pays, M. Yousfi a souligné «l'existence de possibilités d'installation pour des entreprises japonaises en Algérie», qui pourront, a-t-il dit, «exporter à partir de l'Algérie vers les marchés européen, africain et vers d'autres pays». Pour sa part, le ministre délégué japonais a mis en exergue les atouts de l'Algérie pouvant amener les entreprises japonaises à s'intéresser à ce marché. Par ailleurs, les deux parties ont abordé la visite que devrait effectuer M. Yousfi prochainement au Japon. R. D.

2018 sera difficile pour les Algériens



Djalou@hotmail.com

Colère citoyenne à Souk El-Tennine et Toudja/ Béjaïa

Plusieurs routes nationales coupées

■ La RN 09 et 43 ont été coupées hier matin à Souk El-Tennine par des conducteurs propriétaires de camions.

Par Hocine Cherfa

Ils étaient huit camionneurs venus avec des membres de leurs familles et leurs amis pour attirer l'attention des autorités sur leurs problèmes. Ils réclament des autorités concernées «les résultats ou les conclusions de l'enquête sur les vols de leurs camions 7 mois auparavant». Selon leurs déclarations sur radio Soummam, «les malfaiteurs qui ont été à l'origine du vol ont été arrêtés et leurs camions ont été retrouvés à Bir El-Atr et que l'un des cerveaux du réseau est toujours dans la nature alors qu'il avait été interrogé dans le cadre de l'enquête». Les protestataires qui ont levé le blocus quelques heures après, interpellent le wali afin qu'il installe une commission pour faire la lumière sur les vols de leurs camions et pour qu'ils puissent reprendre le travail avec leurs engins, nourrir leurs familles et rembourser leurs dettes. Selon eux, «les camions ont été volés entre le lieu-dit N°10 et Kherrata».

A noter que des citoyens de Toudja ont coupé hier également la RN 12 à hauteur du lieu-dit Tamda près de la localité d'El-Kseur. Ces derniers exigent «l'aménagement ou le réaménagement de la route de la localité dégradée et impraticable à pied ou avec les véhicules». Ces derniers déplorent aussi le fait que ce chemin a été rétréci après le lancement des travaux effectués par un promoteur immobilier de la région, faisant en même temps part de la difficulté des enfants scolarisés d'emprunter ce chemin à cause de la boue. Au lieu d'élargir la route celle-ci a été rétrécie après les travaux réalisés par un promoteur et cela sans que personne ne lève le petit doigt pour le rappeler à l'ordre, déclare dépité un représentant des villageois. Le directeur des travaux publics qui a appris que la route est coupée à cause de la dégradation de la route s'est déplacé sur les lieux pour discuter avec les protestataires mais, ces derniers refusent de rouvrir la route jusqu'au lan-

cement des travaux d'aménagement de la voie, comme exigé. Il faut noter que ces actions de protestation ont paralysé le trafic routier dans la région et causé des désagrément aux usagers dont un bon nombre était coincé au milieu des files des voitures dans les deux sens des voies.

H. C.

Disparus à Béjaïa Huit mineurs natifs de Sétif retrouvés sur la plage de Tichy

«HUIT mineurs âgés entre 12 et 16 ans, natifs de la wilaya de Sétif ont été retrouvés par les éléments de la sûreté de daïra de Tichy errant sur la plage de Tichy, en face du complexe «Les Hammadites», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces derniers étaient en danger moral et étaient recherchés suite à des avis de recherches lancés par leurs parents quelques jours auparavant. Une fois retrouvés, la police les a transférés vers un centre de soins pour une consultation médicale dans le but de vérifier s'ils ont été soumis à une quelconque violence. «Le médecin ausculteur a confirmé qu'ils sont en bonne santé physique et moral et n'ont subi aucune agression», précise-t-on. «Les huit enfants ont été remis à leurs familles, selon les procédures en vigueur», souligne notre source.

H.C.

Chlef

Une quarantaine d'artisans au Salon des produits de l'artisanat

UNE QUARANTAINE d'artisans prennent part au Salon des produits de l'artisanat ouvert dimanche à Chlef, ont annoncé les organisateurs. Près de 40 artisans et huit associations exposent leurs produits au titre de cette foire artisanale, visant la promotion des produits de l'artisanat local et l'orientation du consommateur vers son acquisition, a déclaré le directeur de la chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM), Mohamed Lakhdari. Outre Chlef, des artisans de Constantine, Médéa, et Ghardaïa sont au rendez-vous de ce Salon, abrité pour une semaine par le restaurant universitaire central «Taleb Ben Abderrahmane», dans une démarche visant un échange d'expérience et de savoir-faire entre les artisans de différentes régions du pays, a ajouté le responsable.

Lamine H.